

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 10 février 2020**

Etaient présents : MM. DELFORGE M. - PACCOU A. - EVRARD P. - BECK B. - DEKEISTER C. - DEWYNTER K. - DRIEUX D. - LUCHET S.

Absents excusés : MENTEL C. - NICOLATS G. - ALLAN H. - ENVAIN V. - LEVISSE P. -

BECK Béatrice est élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Compte administratif 2019
- Orientations budgétaires
- Subventions aux associations
- SIECF
- Ecole
- Retour des commissions
- Divers

• **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 30, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil. Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

• **Compte administratif 2019**

Un point est fait sur les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement de la commune en 2019. Les dépenses de fonctionnement représentent 94 % du budget prévu, les recettes représentent 109 % du budget prévu. Concernant l'investissement, les dépenses se montent à 32% des prévisions, les recettes s'élèvent à 33 % des prévisions.

• **Orientations budgétaires**

Le Maire énumère les principaux projets d'investissement pour 2020 :

- Rénovation bibliothèque (RAR) : 70 000 €
- Raccordement assainissement (RAR) : 12 000 €
- Isolation du grenier de la bibliothèque (anas de lin) : 10 000 €
- Terrain pour projet Ages et Vie et béguinage : 90 000 €
- Achat de matériel pour l'entretien des espaces verts : 3 000 €

Le Maire énumère les recettes envisagées pour 2020 :

- Vente du terrain chemin de la pâture : 110 000 €

- Subvention ADVB bibliothèque : 17 000 €
- Subvention DETR bibliothèque : 13 000 €

Le Maire fait état des demandes de subventions des associations : un bilan prévisionnel est établi, il sera revu lors du vote du budget primitif.

- **SIECF**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du SIECF concernant notre demande d'aide dans le programme d'actions de maîtrise de la demande en énergie pour les travaux de la bibliothèque. Le projet est éligible.

De plus, Monsieur le Maire propose d'isoler le grenier de la bibliothèque par la fourniture et la pose d'anas de lin. Le SIECF apportera une aide financière à hauteur de 80 %.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal accepte la proposition du SIECF.

Monsieur le Maire fait lecture d'un second courrier du SIECF concernant la valorisation des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) pour les travaux de la bibliothèque. Le SIECF se charge des opérations administratives de montage des dossiers et reverse à la commune 50 % du montant total.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal accepte cette proposition.

- **Ecole**

Un courrier de l'éducation nationale demande à la commune si les rythmes scolaires à la rentrée 2020 seront les mêmes ou non. Actuellement, les cours sont dispensés le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

L'ensemble du conseil municipal souhaite garder les mêmes horaires.

- **Retour des commissions**

- Bibliothèque : les travaux sont bien avancés (menuiseries posées, toiture terminée, mise en peinture commencée)
- CMJ : les projets du conseil municipal des jeunes sont : réaliser une boîte à lire et organiser un après-midi récréatif
- Voirie : à la dernière réunion de la CCHF, les projets du chemin des jonquilles et du chemin de l'aquénée ont été retenus.

- **Divers**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'apprenti Julien DAVID a souhaité démissionner au 31 janvier dernier.

Sécheresse : après la non-reconnaissance de catastrophe naturelle pour la commune, un recours gracieux a été engagé avec d'autres communes de la CCHF et de la CCFI, avec l'aide d'un avocat. Ce recours n'a pas abouti. Un recours contentieux est possible. Plusieurs habitants sont concernés sur la commune. Après en avoir délibéré, l'ensemble du conseil municipal souhaite attenter un recours contentieux.

Le premier tour des élections municipales aura lieu le dimanche 15 mars 2020. Un tableau de tenue du bureau de vote est préparé, chaque membre choisi sa vacation. Le tableau sera envoyé aux personnes absentes ce jour.

Un dernier tour de table est organisé :

Monsieur Philippe EVRARD signale que le passage piétons face à la boulangerie n'existe plus.
Madame Annie PACCOU précise que la demande a été faite auprès du département.

La séance du conseil municipal est clôturée à 21h15.